



François ANDRÉ
Patricia ADAM
Nathalie APPÉRE
Jean-Luc BLEUNVEN
Gwenegon BUI
Marie-Anne CHAPDELAIN
Yves DANIEL
Corinne ERHEL
Richard FERRAND
Chantal GUITTET
Gilbert LE BRIS
Viviane LE DISSEZ
Annie LE HOUÉROU
Annick LE LOCH
Jean-Pierre LE ROCH
Michel LESAGE
Jean-René MARSAC
Paul MOLAC
Hervé PELLOIS
Marcel ROGEMONT
Gwendal ROUILLARD

Députés

Maryvonne BLONDIN
Yannick BOTREL
Odette HERVIAUX
François MARC
Sylvie ROBERT
Jean-Louis TOURENNE

Sénateurs

Rennes, le 3 février 2015

Monsieur Phil HOGAN
Commissaire européen en charge de
l'Agriculture et du Développement rural
Commission européenne
Rue de la Loi / Wetstraat 200
B-1049 BRUXELLES
BELGIQUE

Monsieur le Commissaire,

Nous nous permettons de vous adresser cette lettre ouverte alors que la Bretagne est confrontée à une crise agricole sans précédent. La détresse des éleveurs est profonde, la situation des exploitations agricoles est très préoccupante.

Les agriculteurs souhaitent avant tout pouvoir vivre dignement de leur métier, grâce à des prix rémunérateurs. Or, de nombreux éleveurs des filières porcine, bovine et laitière produisent à perte, les prix payés aux producteurs étant souvent inférieurs aux prix de revient malgré les gains de productivité constants réalisés par les agriculteurs.

En France, le Gouvernement a mis en place un plan de soutien à l'élevage français en vue de soulager les trésoreries des exploitations. Ces mesures d'urgence ne pourront effacer les responsabilités que chacun doit prendre désormais, à l'échelle des filières (des producteurs aux distributeurs), et des pouvoirs publics (des collectivités locales à l'Union européenne).

Aussi, nous attirons votre attention sur trois grands enjeux européens : l'étiquetage de l'origine des produits transformés, la levée de l'embargo russe et les distorsions de concurrence.

En premier lieu, nous soutenons le principe de l'étiquetage obligatoire du pays d'origine de la viande utilisée dans les produits transformés. Il vise à renforcer la traçabilité et à valoriser la production de viandes nées, élevées, abattues et transformées dans chaque pays membre de l'Union européenne.

C'est une attente légitime des éleveurs, des consommateurs, comme des industriels de notre région qui se rallient à cette idée, à l'image de la Cooperl Arc Atlantique ou de l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne.

En dépit d'une résolution adoptée par le Parlement européen en février 2015, la Commission européenne n'a pas encore pris d'initiative législative à ce sujet. Nous comptons donc sur votre mobilisation pour que cette revendication puisse aboutir dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, des initiatives nationales sont engagées. Monsieur Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, a annoncé un projet de décret pour étendre l'étiquetage de l'origine aux produits transformés. Nous saluons cette initiative forte.

En deuxième lieu, nous souhaitons que les sanctions russes frappant les produits agroalimentaires européens soient levées dès que possible. En effet, l'importation de porcs européens est interdite par la Russie depuis février 2014.

Les éleveurs bretons sont les victimes collatérales des tensions géopolitiques, ce qui fragilise durablement toute une filière de production, pourvoyeuse de nombreux emplois dans l'industrie agro-alimentaire.

Nous vous serions donc reconnaissants de nous indiquer quelles initiatives peut prendre l'Union européenne afin de faire cesser l'embargo russe.

Enfin, les éleveurs nous ont alertés sur les distorsions de concurrence dont ils font l'objet. L'harmonisation des normes sociales, fiscales et environnementales au niveau européen doit être inscrite à l'ordre du jour de l'agenda européen afin que le mouvement puisse s'accélérer, sans s'aligner sur le moins-disant. C'est là une question d'équité entre les agriculteurs français et leurs homologues européens.

Si ces propositions ne constituent pas la solution à la crise agricole en France, elles y contribuent et nous sommes convaincus que l'Union européenne fait partie de la solution.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire européen, à l'expression de notre haute considération.

Cosignataires

François ANDRÉ, Député d'Ille-et-Vilaine
Patricia ADAM, Députée du Finistère
Nathalie APPÉRÉ, Députée d'Ille-et-Vilaine
Jean-Luc BLEUNVEN, Député du Finistère
Maryvonne BLONDIN, Sénatrice du Finistère
Yannick BOTREL, Sénateur des Côtes d'Armor
Gwenegan BUI, Député du Finistère
Marie-Anne CHAPDELAIN, Députée d'Ille-et-Vilaine
Yves DANIEL, Député de Loire-Atlantique
Corinne ERHEL, Députée des Côtes d'Armor
Richard FERRAND, Député du Finistère
Chantal GUITTET, Députée du Finistère
Odette HERVIAUX, Sénatrice du Morbihan
Gilbert LE BRIS, Député du Finistère
Viviane LE DISSEZ, Députée des Côtes d'Armor
Annie LE HOUEROU, Députée des Côtes d'Armor
Annick LE LOCH, Députée du Finistère
Jean-Pierre LE ROCH, Député du Morbihan
Michel LESAGE, Député des Côtes d'Armor
François MARC, Sénateur du Finistère
Jean-René MARSAC, Député d'Ille-et-Vilaine
Paul MOLAC, Député du Morbihan
Hervé PELLOIS, Député du Morbihan
Sylvie ROBERT, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine
Marcel ROGEMONT, Député d'Ille-et-Vilaine
Gwendal ROUILLARD, Député du Morbihan
Jean-Louis TOURENNE, Sénateur d'Ille-et-Vilaine